Maîtrise des risques : Processus Habilitations SI et droits d'accès physiques

1. Quelques chiffres clés
1ère étape : les services centraux

Identification avec les outils du CI :

- 56 risques dont 8 majeurs et 17 moyens,
- Documentation : 9 états :
 - Formalisés : 1 Charte + 1 fiche pratique,
 - A formaliser : 4 procédures,
 - En cours de finalisation : 1 Charte + 1 décision,
 - A actualiser/harmoniser : 1 attestation.

2. **Actions clés à mener pour maîtriser les risques les plus importants :**

- **Sécurisation accrue :**
 - Sensibilisations relatives :
 - à la CNIL et au RGPD,
 - à l'archivage et la conservation des données,

- **Organisation :**
 - Coordination et anticipation renforcées entre les services pour une gestion optimisée des arrivées/départs d'agents,
 - Planification et traçabilité de contrôles de cohérence,

- **Formalisation :**
 - Mise en place des outils du CI,
 - Documentation (détaillée au point 1).